

*Dieu, Maître des Requêtes; Rouillé, aussi Maître des Requêtes; de Fayet, Capitaine de Fregate, Rochepierre, Capitaine de Fregate; & Perene de Moras, Maître des Requêtes. Pour celles de Conseillers du second Bureau, les Sieurs Baillon de Blampignon; Raudot; Castagnet; Duché; de la Boulaye; Godeheu; Hardancourt; le Cordier; Fromaget; & Des-hayes; pour Procureur General, le Sieur le Febvre de la Planche; pour Secretaire General le Sieur de Caligny; & pour Greffier le Sieur Faroard. Et pour l'exécution du present Arrêt, toutes Lettres nécessaires seront expédiées. Fait au Conseil d'Etat du Roi, tenu à Versailles le 24. Mars 1723.*

*Signé PHELYPEAUX.*

En conséquence de cet Arrêt, le Conseil de la Compagnie des Indes s'assembla pour la première fois le 9. Avril à Versailles chez le Cardinal du Bois, & les Membres furent ensuite regalez à diner par son Eminence. Le 12. la distribution des nouvelles Actions commença à se faire dans l'Hôtel de la Banque; Les Bureaux seront ouverts deux fois par jour jusqu'à ce qu'elle soit achevée, & dans chaque Bureau on distribuera 100. parties par jour, selon l'ordre des numeros des Certificats liquidez. Le 15. on paya en argent les 50. livres pour les six premiers mois du dividend de l'année 1722. Les Commissaires nommez pour examiner les comptes des Trésoriers de l'extraordinaire de Guerres, que l'on accuse d'avoir dissipé plusieurs millions, sont toujours oceupez à cette affaire, & quelques Actionnaires ont été arrêtez, soupçonnez d'avoir contribué à la baisse des Actions qui ne sont plus qu'à 1235. livres, & d'avoir fait tomber les nouvelles liquidations. On a aussi mis à la